CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

IPEX

Version 8 février 2017

Réunion des Secrétaires Généraux des Parlements de l'Union européenne

21-22 février 2017, Bratislava

Projet de Conclusions sur IPEX

1. Les Secrétaires généraux prennent note du rapport annuel sur l'état actuel d'IPEX et remercient le Conseil d'IPEX et la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg, agissant en qualité de présidence, pour leur travail en 2016.
2. Les Secrétaires généraux confirment la composition suivante du Conseil d'IPEX durant la Présidence estonienne de la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne en 2017/2018 :

- Slovaquie (Národná rada), Présidence du Conseil d'IPEX (ex officio) ;
- Estonie (Riigikogu) (ex officio) ;
- Autriche (Nationalrat et Bundesrat) (ex officio) ;
- Malte (Kamra tad-Deputati) (ex officio) ;
- Parlement européen (ex officio) ;
- Belgique (Kamer van Volksvertegenwoordigers/Chambre des représentants et Senaat/Sénat) ;
- Danemark (Folketing) ;
- France (Assemblée nationale et Sénat) ;
- Allemagne (Bundestag) ;
- Grèce (Vouli ton Ellinon) ;
- Italie (Camera dei Deputati et Senato della Repubblica);
- Luxembourg (Chambre des Députés) ;
- Pologne (Sejm et Sénat) ;
- Portugal (Assembleia da República);
- Roumanie (Camera Deputaţilor et Senatul) ;
- Pays-Bas (Eerste et Tweede Kamer)
- Autres parlements souhaitant participer au travail du Conseil d'IPEX

Conformément aux lignes directrices d'IPEX, la COSAC, le CERDP, la Commission européenne et le Conseil participent et contribuent aux réunions du Conseil d'IPEX.

3. Les Secrétaires généraux remercient le Conseil d'IPEX et la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg, agissant en qualité de présidence, pour avoir défini une stratégie digitale pour IPEX « visant à fournir à IPEX une stratégie détaillée et efficace afin que la présidence tournante mette en place un programme de travail à moyen terme[1] ». Les Secrétaires généraux adoptent formellement le document sur la stratégie digitale qui leur a été soumis. Les Secrétaires généraux saluent les travaux en cours en vue d'un programme de travail à moyen terme. Ce programme sera élaboré sous la responsabilité et adopté par le Conseil d'IPEX.

4. Les Secrétaires généraux remercient le Conseil d'IPEX et la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg, agissant en qualité de présidence pour leurs efforts entrepris dans la finalisation du manuel d'IPEX pour les Correspondants ayant pour but d'aider les Correspondants nationaux en leur donnant un aperçu général sur la façon dont IPEX s'inscrit dans le cadre interparlementaire. De plus, le manuel contient des informations sur les fonctionnalités du site internet et propose un guide sur la façon de télécharger des informations sur IPEX.

5. Les Secrétaires généraux remercient le Conseil d'IPEX et la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg, agissant en qualité de présidence, pour avoir publié la brochure IPEX qui représente un outil permettant la promotion d'IPEX à la fois dans les Parlements nationaux et en dehors du cadre parlementaire parmi les groupes intéressés dans les activités parlementaires. Les Secrétaires généraux remercient la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg pour avoir supporté les coûts occasionnés par le design et l'agencement de la brochure et saluent l'idée de laisser aux Parlements nationaux/chambres nationales la possibilité de la traduire dans leur(s) propre(s) langue(s).

6. Les Secrétaires généraux remercient la Chambre des Députés du Grand-Duché du Luxembourg pour avoir accueilli la réunion annuelle des Correspondants d'IPEX les 1 et 2 décembre 2016 au Luxembourg. Les Secrétaires généraux soulignent l'importance de la réunion annuelle des Correspondants d'IPEX qui représente une excellente opportunité pour le networking et encouragent les Correspondants à agir en tant que promoteurs d'IPEX dans leurs parlements.

7. Les Secrétaires généraux remercient le Parlement européen pour avoir accueilli la réunion du Conseil d'IPEX à Bruxelles le 21 octobre 2016.

8. Considérant que le nombre de lettres d'intention signées par les Parlements nationaux/chambres nationales a dépassé le seuil prévu d'au moins 15 Parlements nationaux d'au moins 15 Etats membres, les Secrétaires généraux reconnaissent que le schéma de co-financement de l'*Information officer* d'IPEX est entré en vigueur.

9. Les Secrétaires généraux expriment leur gratitude au Sénat belge pour employer à durée indéterminée *l'Information officer* d'IPEX depuis le 1 janvier 2017 et pour leur transparence dans la gestion de ces coûts. Ils remercient aussi le Parlement européen pour la mise à disposition de la fourniture logistique et des infrastructures.

[1] Conclusions de la réunion des Secrétaires généraux à Luxembourg le 15 février 2016.